

IVAN GOBRY

EUDES

888-898

FONDATEUR DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE



HISTOIRE
DES

ROIS

DE
FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication

R

HISTOIRE
DES
ROIS
DE
FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

EUDES

888-898



Collection particulière de l'auteur.

IVAN GOBRY

Ivan Gobry est docteur ès Lettres. Il a enseigné pendant 27 ans à l'Université de Reims et parallèlement à l'Institut catholique de Paris. Auteur de plus de cent ouvrages, il a participé à de multiples émissions et conférences radiophoniques et reçu de très nombreux prix, dont cinq de l'Académie française. C'est un grand spécialiste de l'histoire du Moyen Âge.

Grand-oncle d'Hugues Capet, roi de France en 888, on peut considérer Eudes comme le véritable fondateur de la dynastie capétienne. C'est à vingt ans qu'il est nommé, sur sa réputation de bravoure, comte de Paris pour défendre cette place forte contre l'envahisseur scandinave. Avec deux cents guerriers francs, il contient puis repousse quarante mille Danois acharnés.

Devant ce succès, l'aristocratie militaire et religieuse décide de l'acclamer comme roi. En quelques années, ce souverain intrépide répond aux attentes et parvient à chasser les Normands. En dix ans de règne, il unifie la noblesse française à une époque d'anarchie.

Pygmalion

Extrait de la publication

Histoire des Rois de France

IVAN GOBRY

Histoire
des Rois de France

EUDES

Fondateur de la dynastie capétienne



Pygmalion

Extrait de la publication

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 70 avenue de Breteuil, 75007 Paris
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2005, Éditions Flammarion, département Pygmalion.
ISBN 9782756409160

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PREMIÈRE PARTIE
SOUS LES CAROLINGIENS
(877-884)

I

ORIGINES

Eudes, comte de Paris puis roi des Francs, grand-oncle d'Hugues Capet, fut le fondateur de la dynastie des Capétiens. Les historiens ont pris l'habitude de reléguer ce glorieux fondateur dans une sorte de prédynastie, les Robertiens. Eudes était en effet le fils de Robert le Fort, marquis de Neustrie. Les deux fils de celui-ci, Eudes et Robert I^{er}, et le gendre de Robert I^{er}, Raoul, furent trois rois authentiques, substitués aux Carolingiens décadents. La dynastie commence donc dès le premier d'entre eux : Eudes. Mais non pas avec Robert le Fort, qui ne fut pour rien dans cette lignée royale, sinon d'en avoir engendré les premiers souverains.

En fait, la distinction des deux « dynasties » est la même que celle qui, quatre siècles plus tard, permettra celle des Capétiens et des Valois. Philippe VI,

EUDES

premier roi valoisien, était non pas le fils ni le petit-fils des derniers Capétiens, mais le neveu de Philippe le Bel et le cousin germain de ses trois fils. On peut répondre qu'il était le petit-fils de Philippe III le Hardi, et ainsi son descendant direct. Pour Hugues Capet, c'est mieux encore : il est le descendant direct, le petit-fils de son prédécesseur Robert I^{er}. Si le duc d'Angoulême, fils de Charles X, avait succédé à son père sur le trône, il n'y aurait pas eu de rupture dans la dynastie des Bourbons ; ce prince était le petit-fils du dauphin de France, fils de Louis XV, au même titre que Louis XVII.

Les tenants de la dynastie robertienne objectent que, entre Raoul, troisième roi de la lignée, et Hugues Capet, il y eut un interrègne ; et que, durant cette période d'un demi-siècle, les Carolingiens reprirent le trône. Autant dire que Louis XVIII n'appartient plus à la dynastie bourbonnienne, puisque, entre Louis XVII et lui, il y eut Napoléon I^{er}.

Certes, les Carolingiens se tenaient pour souverains légitimes. De la sorte, Eudes, Robert, Raoul seraient des usurpateurs. Mais qu'est-ce qui faisait la légitimité du trône, sinon l'élection et la consécration ? Or, Eudes fut élu par les grands du royaume, noblesse et clergé, du vivant même du fantôme royal que constituait le Carolingien Charles III, et il fut sacré par l'archevêque de Sens. À partir de ce moment, les Carolingiens n'étaient plus légitimes. Pourquoi ne pas aller plus loin ? Napoléon Bonaparte fut décrété empereur par un sénatus-consulte, et sacré par le pape en personne. Évidemment, il convient de remarquer que les assemblées de nobles et de prélats qui élirent tour à tour Eudes et Hugues